



SECTION  
DES  
PYRÉNÉES  
ATLANTIQUES



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

## COMPTE RENDU DE L' AUDIOCONFÉRENCE LOCALE DU 29 OCTOBRE 2020 9H30

⇒ Pour info, le Directeur Général reçoit les OS Nationales en ce moment.

⇒ La Direction locale va porter son effort afin de développer le télétravail. Elle rappelle que «toute mission n'est pas télétravaillable» et que certains collègues peuvent manquer d'autonomie. Pour autant, elle entend favoriser le télétravail sur 3 jours le cas échéant sur 5. En ce qui concerne les personnes vulnérables, c'est 5 jours.

Les Chefs de services pourront également bénéficier du télétravail, un présentiel leur sera toutefois demandé.

Afin de se rendre sur le lieu de travail, la Direction locale précise qu'un «laissez-passer» est en cours d'élaboration.

Elle envisage également la possibilité de délivrer des ASA au bénéfice des personnes vulnérables dans l'impossibilité de télétravailler, les agents mis en «septaine» et si nécessaire pour les agents contraints de garder les enfants lorsque l'établissement scolaire ferme (attestation de l'école à fournir).

[Suite à une de nos interventions sur la détermination de la vulnérabilité d'un\(e\) collègue, la Direction précise qu'il appartient au Médecin de prévention de la recenser, avec éventuellement le contreseing du médecin traitant.](#)

⇒ **Point de la situation à la DDFIP64.**

62% des agents sont présents sur le site et 8% des agents en télétravail.

Le nombre de cas avérés covid 19 est de 7. Une Trésorerie est fermée suite à une deuxième suspicion de cas covid19. Les locaux vont être entièrement désinfectés avec une réouverture prévue en début de semaine prochaine.

La Direction rappelle qu'il est important de respecter les gestes barrières, de porter le masque et de se laver régulièrement les mains.

15 personnes sont en «septaine», la plupart des cas contacts ont été testés négatifs.

⇒ **Télétravail.**

200 postes de télétravail sont actuellement répartis à la DDFIP64 en comptant la formation professionnelle, le PCE, les emplois «nomades» etc.

15 personnes vulnérables seront très rapidement équipées. La Direction organise demain une audioconférence avec les Chefs de services et de postes, entre autre, afin de recenser les besoins en télétravail. La capacité de télétravail est de 25%, elle devrait être portée à 40% à la fin de l'année.

Question FO: afin de ne pas rompre le lien social, quelles sont les dispositions prévues par la Direction locale ?

Réponse DL: la consigne est que le Chef d'unité prenne des nouvelles de l'agent une fois par semaine à minima. A ce jour, les encadrants n'ont pas les moyens de faire des réunions de service en visio.

⇒ **Protection des agents période covid19.**

La Direction locale s'est exprimée sur les masques de marque «dim».

L'État a passé, en mai-juin, une première commande de masques autres que la marque « dim » (4 masques/agent).

En août, l'État a assuré une livraison de la marque « dim » à hauteur de 10 masques/agent.

Suite à la parution de plusieurs articles dans la presse, la consigne passée a été la suivante : laver ces masques avant de les porter, les changer régulièrement. Puis le gouvernement a demandé la suspension du port du masque et confié à l'ANSES une étude sur les risques encourus.

La Direction précise qu'elle a relayé les messages (ne plus porter les masques «dim», les mettre de côté, ne pas les jeter ni les retourner).

A ce jour, les services de l'état ont commandé 6 masques/agent en substitution de ceux de marque «dim» (en attente de livraison).

La Ddfip64 a pris l'initiative de commander 4000 masques (4 masques/agent, 40 lavages). La distribution de ces masques sera achevée le vendredi 30 octobre au plus tard.

Par ailleurs, la Direction locale précise que l'ANSES a rendu un avis indiquant qu'il n'y avait pas de risques majeurs à porter ce type de masque dans des conditions normales.

**Pour FO le système de précaution doit prévaloir.** Nous avons demandé le 15 octobre à la Direction (appel téléphonique au Chef du PPR) de suspendre l'utilisation de ce type de masque.

Le Médecin de prévention rappelle que les personnes vulnérables revenues sur leurs lieux de travail doivent être dotées de masques chirurgicaux.

Le nettoyage pose toujours questionnement. Les « points contacts » et les parties communes doivent être nettoyés. La Direction invite et incite les Chefs de poste et de services à faire remonter les besoins.

**Pour FO il est nécessaire de mettre en musique notre proposition de cahier de nettoyage en ligne afin que les agents puissent faire remonter les manquements. Le nettoyage est un point noir du département surtout dans les grands sites, mais pas seulement.**

⇒ **Accueil du public.**

FO est intervenu afin de connaître les intentions de la Direction locale en matière d'accueil du public, en particulier le recours aux vigiles afin de filtrer le flux des usagers.

La Direction locale ne s'interdit pas d'y recourir, si besoin.

Elle note toutefois que la campagne d'avis TH ne devrait pas susciter d'afflux importants d'usagers.

Il convient d'éviter un trop grand nombre de personnes dans le hall d'attente.

**Pour FO les usagers se présentent en nombre car le PAS engendre de nombreux problèmes, de même que les avis correctifs d'IR. La TF a suscité également de nombreuses demandes. Certains usagers, par manque de places assises, se retrouvent debout dans le hall d'attente.**

⇒ **Questions diverses.**

**Les représentants FO se sont inquiétés de la situation de deux Trésoreries.**

**Ils ont signalé la possibilité de RPS pour Béarn des Gaves et Pau CH pour laquelle, sur notre demande, le Directeur s'était engagé à passer très rapidement.**

Pour ces deux Trésoreries le Directeur a affirmé que « des renforts significatifs avaient été alloués ».

Concernant la Trésorerie de Béarn des Gaves, en fonction de l'évolution de la situation, un intérim est envisagé.

Pour Pau CH, le Directeur reconnaît qu'il n'est pas encore passé dans ce service mais a reçu deux fois le Chef de Poste. Son emploi du temps ne lui a pas permis de le faire, mais il s'y rendra.

La Direction locale s'est engagée à réunir un CHS-CT avec les les Douanes très rapidement.

N'hésitez pas à consulter notre site.

<https://www.fo-dgfip-sd.fr/064/>

